N° 137 - 21 MARS 1979

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427) - Répondeur (78) 60.17.74

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENTS

Pour des raisons de commodité, nous demandons à nos abonnés d'utiliser les virements postaux de préférence, en précisant les caractéristiques de leur abonnement (n° d'abonnement ou mieux bloc-adresse collé sur le volet " correspondance ").

VIGNE

COCHENILLE (Eulecanium Corni) - Les formes hivernantes sont justiciables des traitements d'hiver qui ne peuvent être effectués que pendant le repos complet de la végétation. Sur les foyers déclarés, on devra donc attendre l'éclosion des jeunes larves d'été pour intervenir.

ARBRES FRUITIERS et PETITS FRUITS

MONILIA de L'ABRICOTIER - Maintenir la protection en utilisant un des produits de synthèse suivants : Bénomyl, Carbendazime, Folpel, Mancozèbe, Thirame...

PUCERON VERT du PÊCHER - Son apparition précoce risque de justifier assez rapidement une intervention spécifique (Lindane à 30 gr/hl de mat. act.).

TAVELURES du POMMIER et du POIRIER - Les variétés parvenues au stade C3 doivent être protégées, en pensant aux inconvénients signalés par le bulletin n° 135 au sujet des Benzimidazoles.

OÏDIUM du POMMIER - Nous rappelons que la protection doit être entreprise dès l'éclatement du bourgeon.

PSYLLE du POIRIER - Aucun traitement n'est nécessaire actuellement.

OÏDIUM du CASSISSIER - La protection doit également être entreprise dès l'éclatement du bourgeon.

DIDYMELLA du FRAMBOISIER - (dessèchement des tiges ou maladie du " bois blanc "). L'évolution de cette maladie étant actuellement parallèle à celle des tavelures, les traitements seront effectués au même stade végétatif (stade C ou apparition de la pointe des feuilles), utiliser un des produits suivants : Bénomyl, Captane, Dithianon, Mancozèbe, Thirame, en pulvérisant tout le volume des touffes.

GRANDE CULTURE

CHARANÇON de la TIGE du COLZA - Une importante sortie de cet insecte a eu lieu le 13 Mars, au début de la montaison du colza. Un traitement s'impose dans les parcelles infestées par ce ravageur.

GROSSE ALTISE du COLZA - Des pullulations localisées des larves de ce ravageur ont été signalées. Dans ces secteurs, le traitement à effectuer peut être combiné avec celui dirigé contre le charançon de la tige.

DÉVELOPPEMENT DES ORGANES DE FRUCTIFICATION DES ARBRES FRUITIERS

TABLEAU N° 1 – STADES-REPÈRES DU POIRIER

O A B C C3 D

D3 E E2 F F2

G H I J

Différents stades phénologiques du Poirier (d'après FLECKINGER).

La connaissance des organes de la fructification permet l'application judicieuse des traitements antiparasitaires

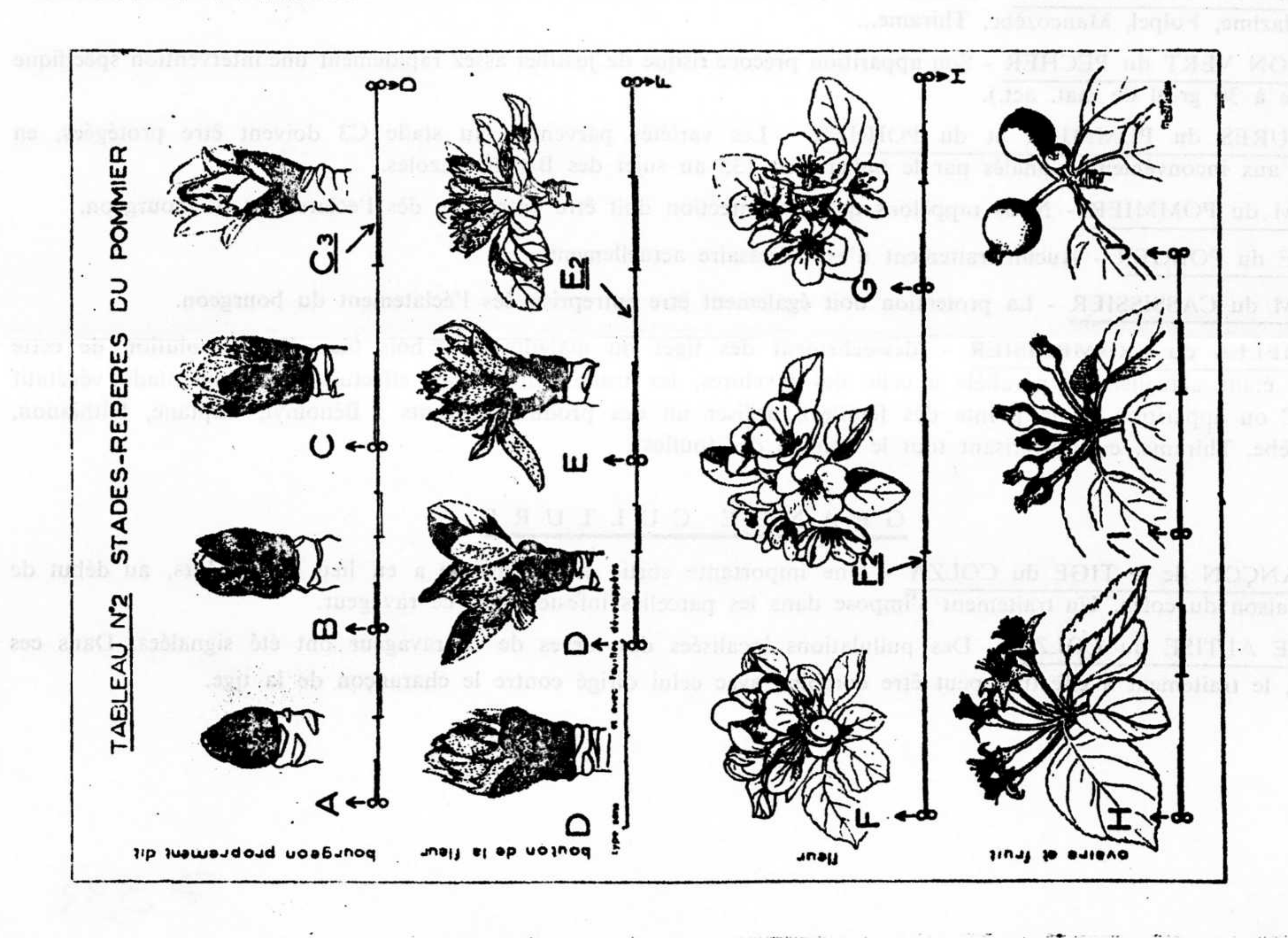
Les figures ci-dessus sont les repères qui jalonnent le développement complet de ces organes. Ces repères permettent, à tout moment, et pour toutes les variétés de poirier, de reconnaître l'état des organes de fructification d'un arbre et de surveiller l'approche du moment où les plus précoces de ces organes arrivent à l'état reconnu sensible vis-à-vis d'un parasite donné.

– Pour qu'un traitement ait la plus grande efficacité, il doit être effectué quand la moitié environ des organes de fructification de l'arbre ont atteint l'état pour lequel est préconisée une intervention contre le parasite.

LÉGENDE

- Les Stades-repères sont désignés par les lettres O, A, B, C, D, E, F, G, H, I, J.
- L'intervalle entre deux Stades-repères est une Phase, exemple Phase B C.
- Chaque phase est divisée en quatre classes égales, numerotées 1, 2, 3, 4.
- Une lettre suivie d'un numéro de classe pourra désigner des états intermédiaires voisins compris dans cette classe. Les schémas C3, D3, E2, F2, figures comme exemples, representent approximativement les états moyens de la classe considérée.

(Methode FLECKINGER)



CLIMATOLOGIE

L'HIVER 1978-1979 (Décembre, janvier, février)
Eléments principaux du climat de la saison à la station de la météorologie nationale de LYON-BRON, en comparaison avec l'hiver précédent et la série de 1922 à 1978 (1926-1978 pour l'insolation).

	1978-79	1977-78	Période 1922 ou 26-1978 moyenne	Extrêmes
Température	+3·91	+3·76	+3·09	+5·91 (1974-75) et −1·64 (1962-63)
Précipitations en mm	207·9	244·3	162·1	41·4 (1933-34) et 324·0 (1954-55)
Nb. jours de précip.	57	51	44	22 (1948-49) et 57 (1965-66)
Insolation (h.)	199,3	187,9	208,4	336,8 (1948-49) et 137,0 (1950-51)

L'Année 1978
Eléments mensuels du climat de l'année 1978 et comparaison à la moyenne calculée sur la période 1922-1978 (température et précipitations à LYON-GERLAND, insolation 1926-1978 à LYON-BRON M.N.).

	TEMPERATURE MOYENNE		PRECIPITATIONS en MILLIMETRES			INSOLATION en HEURES	
	1978	Ecarts	1978	Ecarts	Nb. de jours	1978	Ecarts
JANVIER	3·5	+0·1	37.0	−6	17	58	−5
FEVRIER	5·5	+0·7	76·1	+36	17	55	−42
MARS	8·5	+0·2	63.5	+17	17	118	−47
AVRIL	9·6	−2·1	72.1	+24	15	163	−33
MAI	14·4	−1·2	52.1	−22	17	164	−69
JUIN	18·4	−1·0	29.7	−47	9	237	−18
JUILLET	20·9	−0·7	46.6	−7	9	258	−28
AOUT	19·6	−1·4	126.8	+44	10	295	+41
SEPTEMBRE	17·3	−0·5	31.4	−49	8	238	+37
OCTOBRE	12·1	−0·6	26.6	−45	4	158	+24
NOVEMBRE	5·7	−2·0	9.5	−59	7	88	+20
DECEMBRE	6·8	+2·9	38.2	−9	16	71	+21
ANNÉE	11·86	−0·42	609·6	−124	146	1900	−100

P334

Pluviométrie de l'année 1978

Hauteurs de précipitations en millimètres pour l'ensemble de l'année 1978 dans 56 stations de la région (réseaux Protection des Végétaux, Métérologie Nationale ou E.D.F. suivant les postes) et écarts, non avec la moyenne trentenaire, mais avec l'année 1977.

RHONE	1978	ECARTS
MONSOLS	1110	- 321
VILLIÉ-MORGON	696	- 385
VILLEFRANCHE	558	- 479
BULLY	537	- 479
St. SYMPHORIEN sur COISE	683	- 349
LYON-GERLAND	610	- 472
COMMUNAY	601	- 443

LOIRE	1978	ECARTS
LA PACAUDIERE	721	- 415
PERREUX	567	- 388
FOURNEAUX	804	- 310
CHALMAZEL	894	- 385
SAVIGNEUX en FOREZ	385	- 497
St. ETIENNE	649	- 300
St. PIERRE de BOEUF	498	- 496

ARDECHE	1978	ECARTS
St MARCEL les ANNONAY	545	- 429
LE CHEYLARD	894	- 967
TOURNON	644	- 499
St. PIERREVILLE	964	- 976
VALGORGE	1715	- 1151
AUBENAS	749	- 767
CHOMERAC	777	- 684

DRÔME	1978	ECARTS
St SORLIN en VALLOIRE	823	- 337
St MARCEL les VALENCE	712	- 509
LIVRON	603	- 728
SAILLANS	728	- 589
CHATILLON en DIOIS	769	- 467
DIEULEFIT	756	- 550
CHATEAUNEUF du RHONE	667	- 745

AIN	1978	ECARTS
GORREVOD	684	- 461
BEAUPONT	932	- 470
OYONNAX	1519	- 161
GEX	1403	- 173
MARLIEUX	770	- 486
LOYETTES	883	- 426
BELLEY	1157	- 306

HAUTE-SAVOIE	1978	ECARTS
THONON	967	- 358
VIRY	1124	- 185
CONTAMINE sur ARVE	1029	- 273
USINENS	1057	- 266
THORENS	1517	- 346
VALLIÈRES	1108	- 359
St. JORIOZ	1476	- 131

SAVOIE	1978	ECARTS
NOVALAISE	1411	- 247
CHIGNIN	1054	- 228
VERRENS-ARVEY	1645	+ 16
LESCHERAINES	1436	- 173
Ste. FOY	1270	+ 82
MONTSAPEY	1902	- 25
St. MARTIN d'ARC	959	- 7

ISÈRE	1978	ECARTS
SABLONS	554	- 422
St. QUENTIN-FALLAVIER	730	- 369
LA TOUR du PIN	1012	- 181
LA COTE St. ANDRÉ	758	- 349
St. MARCELLIN	923	- 330
LUMBIN	1284	- 189
St. BAUDILLE et PIPET	1032	- 328

Les commentaires de ces tableaux paraîtront dans des bulletins ultérieurs.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la circonscription phytosanitaire
"Rhône-Alpes",

R. GIREAU.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - le Directeur-Gérant : P. JOURNET.
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.